

Sainte-Thérèse, le 23 août 2017

**Par courriel :**

Objet : Demande d'accès à l'information concernant le site situé au 4701, Route 117 à  
Sainte-Agathe-des-Monts  
V/Réf : 17 3158. PHI

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 9 août dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demande. Ce sont :

1. Rapport d'inspection du 8 août 2000, 9 pages
2. Lettre du 2 octobre 2000, 1 page

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
d'accès aux documents

p.j. (12 pages)

RAPPORT D'INSPECTION

Date du Rapport : Le 8 août 2000

---

N/RÉFÉRENCE: 7430-15-01-00315-00

---

IDENTIFICATION

DATE DE L'INSPECTION: Le 8 août 2000

INSPECTEUR: Patrick Boivin ( pour Rhéal Boucher)  
ACCOMPAGNÉ DE:

MUNICIPALITÉ: Sainte-Agathe-Nord

DESCRIPTION DE LA PLAINTÉ :

ADRESSE POSTALE : Radisson Design  
DU PROPRIÉTAIRE : 4701, route 117, Sainte-Agathe-Nord  
TÉLÉPHONE : (819) 326-7041

ADRESSE POSTALE :  
DU MANDATAIRE :  
TÉLÉPHONE :

PLAIGNANT(E):  
ADRESSE:  
TÉLÉPHONE :

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S): art. 53-54

PHOTOS: oui

BUT DE L'INSPECTION : Vérification d'assujettissement

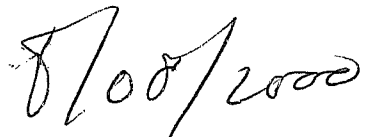
---

RÉDIGÉ PAR :

Nom de l'inspecteur

  
Rhéal Boucher

Date



VÉRIFIÉ PAR :

\_\_\_\_\_  
Robert Rochon

Date

---

## **DESCRIPTION DE L'INSPECTION FAITS CONSTATÉS**

Lors de l'inspection, j'ai constaté que le terrain en question était séparé en partie bien distincte; La partie la plus rapprochée du commerce est un talus ayant comme prédominance des plantes terrestres. La partie en bas de talus, au sud, a comme prédominance des plantes aquatiques. On retrouve même à la partie la plus au sud du terrain, un marais. Dans la partie en bas du talus, en direction de la rivière Noire, il y a prédominance de plantes aquatiques.

## **DESCRIPTION DE L'INSPECTION COMMENTAIRES RECUEILLIS**

J'ai rencontré Monsieur 53-54 de Radisson Design. Il m'a mentionné que le terrain que la compagnie veut acquérir a une superficie de 548 100 pieds carrés. La compagnie ne veut que se servir de 8000 pieds carrés sur celui-ci pour agrandir l'entreprise. Il m'a remis un plan du terrain en question.

## **CONCLUSION**

-Terrain partiellement marécageux

## **RECOMMANDATIONS**

-Demander au propriétaire de fournir un plan montrant l'emplacement de la ligne des hautes eaux et de la limite de la rive ainsi que l'emplacement des travaux.

**PHOTOS**

( Description des photographies et dates )

Date des photos : Le 8 août 2000



Figure 1 : vue du terrain en front de la route 117



Figure 2 : vue de la limite à l'extrémité sud du terrain



Figure 3 : Présence d'un marécage à l'extrémité sud du terrain



Figure 4 : vue du terrain en haut du talus- prédominance de plante arbustive



Figure 5 : vue du terrain en bas du talus en direction sud- prédominance de plante aquatique



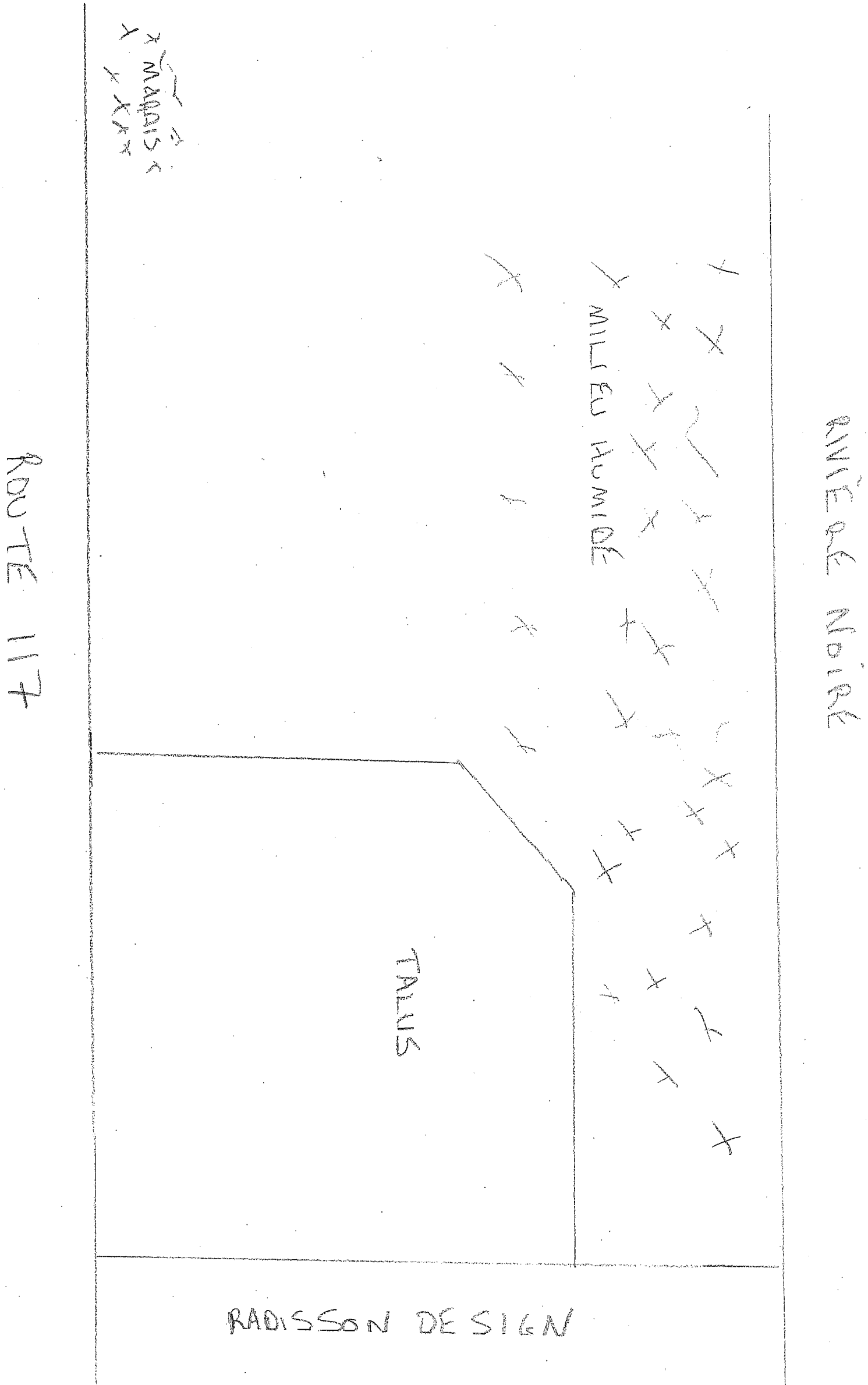
Figure 6 : vue de la rivière Noire en limite du terrain



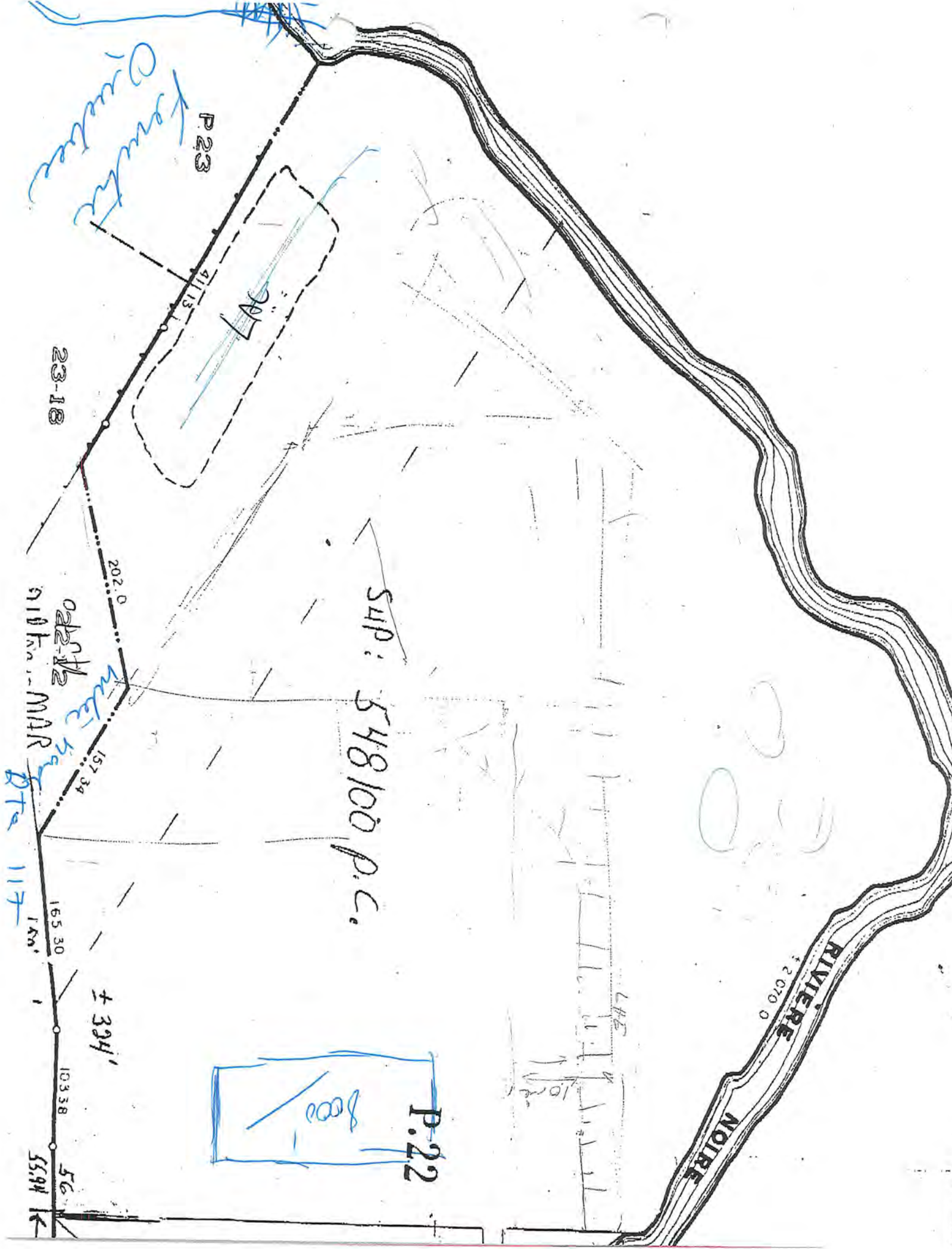
Figure 7 : vue du bas du talus en direction de la rivière Noire

CROQUIS

( emplacements des ouvrages, mesures, échantillons et photographies )







Riviere  
O.P.M. MAR

P.23

307

23-18

4113

202.0

O.P.M. MAR

157.34

SUP: 548100 P.C.

± 394'

8000  
P.22

165.30

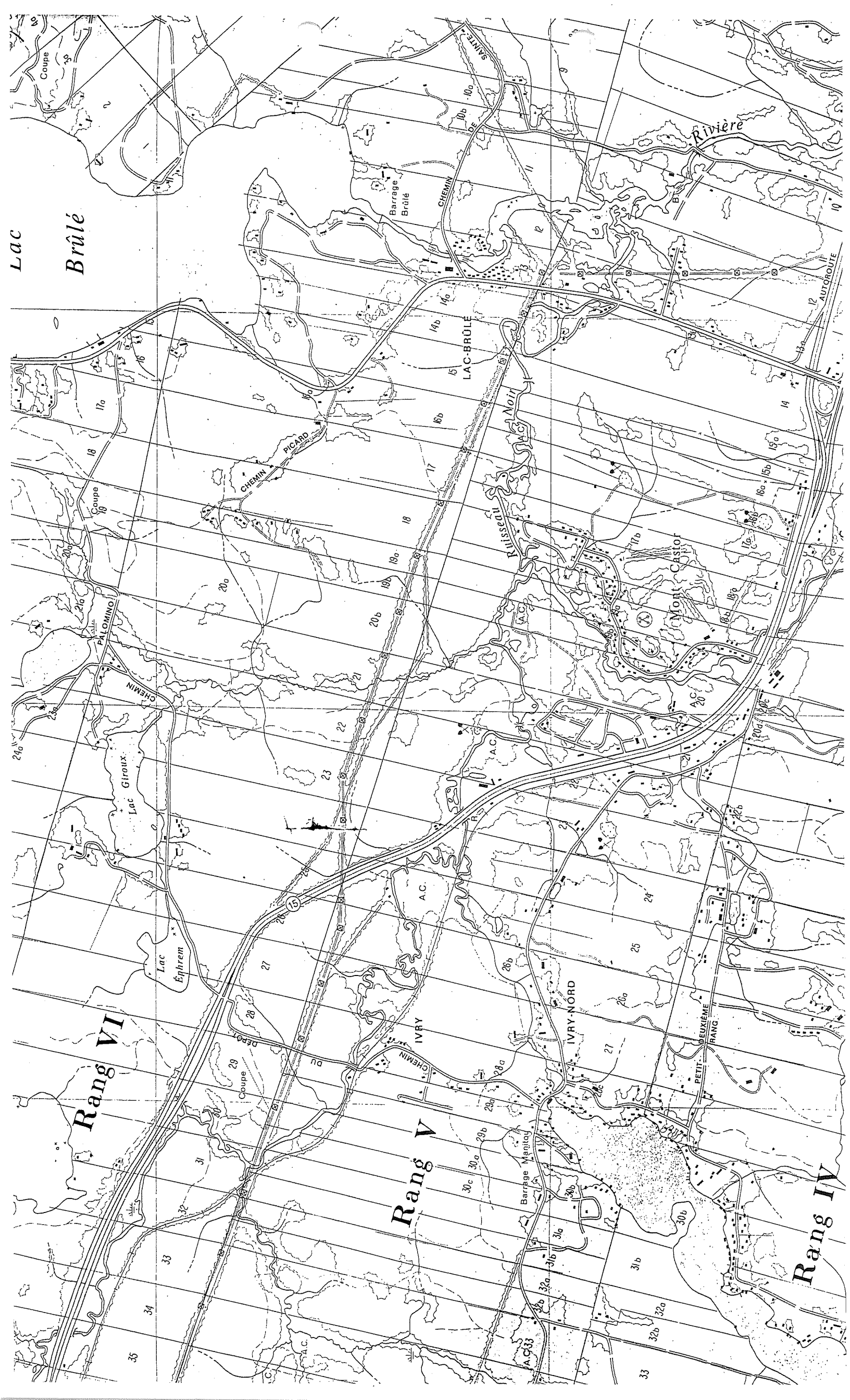
103.38

56  
55.94

1 km  
117

RIVIERE  
NOIRE  
2 070 0

10m



LAC  
Brûlé

Rivière

Rang V

Rang VI

Rang IV

Barrage Brûlé

Barrage Montlouis

PETIT-RANG

IVRY-NORD

IVRY

LAC NOIR

LAC BRÛLÉ

Lac Giroux

Lac Éphrem

LAC MONT-CASTOR

LAC ROUSSEAU

CHEMIN PICARD

CHEMIN

CHEMIN

SAINT-LOMINO

Coupe

Coupe

Coupe

AUTOROUTE 12

35

34

33

32

31

30

29

28

27

26

25

24

23

22

21

20

19

18

17

24a

24b

23a

23b

22a

22b

21a

21b

20a

20b

19a

19b

18a

18b

17a

17b

16a

16b

15a

15b

14a

14b

13a

13b

12a

12b

11a

11b

10a

10b

9a

9b

8a

8b

7a

7b

6a

6b

5a

5b

4a

4b

3a

3b

2a

2b

1a

1b

19

18

17

16

15

14

13

20

19

18

17

16

15

14

21

20

19

18

17

16

15

22

21

20

19

18

17

16

23

22

21

20

19

18

17

24

23

22

21

20

19

18

25

24

23

22

21

20

19

26

25

24

23

22

21

20

27

26

25

24

23

22

21

28

27

26

25

24

23

22

29

28

27

26

25

24

23

30

29

28

27

26

25

24

31

30

29

28

27

26

25

32

31

30

29

28

27

26

33

32

31

30

29

28

27

34

33

32

31

30

29

28

35

34

33

32

31

30

29

36

35

34

33

32

31

30

35

34

34

33

33

32

32

31

31

30

30

29

29

28

28

27

27

26

26

25

25

24

24

23

23

22

22

21

21

20

20

19

19

18

18

17

35

34

34

33

33

32

32

31

31

30

30

29

29

28

28

27

27

26

26

25

25

24

24

23

23

22

22

21

21

20

20

19

19

18

18

17

35

34

34

33

33

32

32

31

31

30

30

29

29

28

28

27

27

26

26

25

25

24

24

23

23

22

22

21

21

20

20

19

19

18

18

17

35

34

34

33

33

32

32

31

31

30

30

29

29

28

28

27

27

26

26

25

25

24

24

23

23

22



*Dossier*

Saint-Eustache, le 2 octobre, 2000

art. 53-54

Les produits Radisson Design  
4701, Rte 117  
Sainte-Agathe-Nord ( Québec ) J8C 2Z8

N/Réf.: 7430-15-01-00315-00  
Sainte-Agathe-Nord

Objet : Vérification d'assujettissement à la loi  
Terrain lot P-22

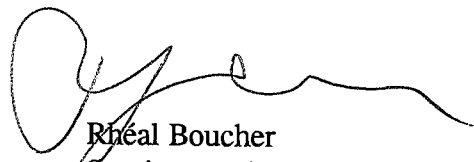
Monsieur,

La présente fait suite à votre lettre du 19 septembre 2000 concernant le lot ci haut mentionné.

Nous tenons à vous informer que nous acceptons votre plan daté 6 septembre 2000 montrant les zones A et B décrites comme étant le littoral et la rive de la rivière Noire. Les travaux réalisés à l'extérieur de ces deux zones ne seront pas assujettis à l'application de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement en ce qui a trait à la protection des rives et du littoral.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec le soussigné aux (450) 623-7811 postes 230.

RB/rb

  
Réal Boucher  
Service municipal et hydrique

Direction régionale des Laurentides

140, rue Saint-Eustache - 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Eustache (Québec) J7R 2K9

Téléphone : (450) 623-7811  
Télécopieur : (450) 623-7042  
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>  
Courriel: